

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS

Rhône-Alpes

Université d'été 2018

Domaine St Joseph
Ste Foy Les Lyon
Du 09 au 12 juillet 2018

Information : www.edara.fr m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

1 journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place

09h30 - 17h00 (validée 7h)



LES DEUXIÈMES ENTRETIENS DU PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

M. le Président Michel THOMAS, Président du Tribunal de commerce de Lyon ,

M. Cyril NOURISSAT, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université de Lyon,
Directeur du CREDIP (EDIEC - EA 4185),

M. Edouard TREPPOZ, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université de Lyon,
Directeur du Centre Paul ROUBIER

Me Bertrand de BELVAL, Avocat au barreau de Lyon,

M. Philippe BAU, Expert près de la Cour d'appel de Lyon, spécialisé en détermination de
préjudices économiques,

et présence de magistrats professionnels, consulaires, conseils, experts et universitaires

Contenu de la formation

MATIN

- Préjudice économique et "réforme de la réforme" du droit des contrats et des obligations,
Cyril Nourissat, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

- Préjudice économique et projet de réforme de la responsabilité civile,
Adrien Bascoulergue, Maître de conférences à l'Université Lumière - Lyon 2

- Préjudice économique et juridiction économique, Georges Richelme, Président de
la Conférence des tribunaux de commerce

APRES MIDI

Atelier Préjudice économique et contentieux général, animé par Michel Thomas, Président
du tribunal de commerce de Lyon et Bertrand de Belval, avocat au Barreau de Lyon
(à définir)

Atelier Préjudice économique et droit de la concurrence animé par Jean-Christophe Roda,
Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 et Cyril Nourissat, Professeur à l'Université
Jean Moulin - Lyon 3 (à propos des fiches méthodologiques élaborées par la Cour d'appel
de Paris)

Atelier Préjudice économique et droit de la propriété industrielle animé par Philippe Bau,
expert près la Cour d'appel de Lyon et Edouard Treppoz, Professeur à l'Université Jean
Moulin - Lyon 3, directeur du centre Paul Roubier (à propos des travaux de l'AIPPI)

Niveau

Perfectionnement



Bulletin d'inscription

A photocopier et à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'EDARA

191 rue Vendôme 69003 Lyon

Lundi 09 juillet 2018

ACTUALITÉ LEGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE DU DROIT DES CONTRATS * M. Mustapha MEKKI	Droit commercial, des affaires et de la concurrence 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
LA SANTÉ AU TRAVAIL APRÈS LES ORDONNANCES MACRON (CSE, INAPTITUDE, CONTENTIEUX) RGPD ET DROIT SOCIAL * Me Georges MEYER et Me Jean-Christophe BECKENSTEINER	Droit du travail 6 h 9h30 /12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
ACTUALITÉ DROIT BANCAIRE * M. Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE	Droit bancaire et boursier 6h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
DERNIÈRES ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES EN MATIÈRE DE RÉPARATION DU PRÉJUDICE CORPOREL * M. Julien DEYRES et Me Jean-Michel GRANDGUILLOTTE	Droit du dommage corporel 4h 9h00 / 13h00	<input type="checkbox"/>

Mardi 10 juillet 2018

SOFT SKILLS: VENEZ CONSTRUIRE VOTRE MODÈLE DE CABINET POUR ACCROITRE VOS RÉSULTATS M. Fabrice MAULEON et Me Bénédicte BURY	Vie professionnelle 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
TECHNIQUES D'ENTRETIENS AVEC LES MINEURS RESSOURCES POUR FACILITER LE DIALOGUE ET LE RECUEIL DE LA PAROLE * Me Florence NEPLE et ASSOCIATION MA FAMILLE COMME UNIQUE	Droit pénal 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
LES LIQUIDATIONS SUCCESSORALES A L'AUNE DE LA LOI JUSTICE XXI ET DE LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS. * Mme Sylvie FERRE-ANDRE	Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>

Mercredi 11 juillet 2018

LES DEUXIÈMES ENTRETIENS DU PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE * M. le Président Michel THOMAS, M. Cyril NOURISSAT, M. Edouard TREPPOZ, Me Bertrand de BELVAL, M. Philippe BAU et présence de magistrats professionnels, consulaires, conseils, experts et universitaires	Droit commercial, des affaires et de la concurrence 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
DROIT À L'ERREUR, SÉCURITÉ JURIDIQUE ET OFFICE DU JUGE * Me Sébastien BRACQ	Droit public 4 h 09H00 / 13h00	<input type="checkbox"/>
JOURNÉE DROIT DES ÉTRANGERS * LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE DES ÉTRANGERS DANS LE PROJET DE LOI "ASILE-IMMIGRATION" : VERS UNE LOGIQUE PUNITIVE" REFORME DU DROIT D'ASILE : DE "L'OFPPRA" A LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE Me Morade ZOUINE, Me Morgan BESCOU et Me Marie-Noëlle FRERY	Droit des étrangers et de la nationalité 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>

Jeudi 12 juillet 2018

LES CAS DE NULLITÉS EN PROCÉDURE PÉNALE ET LEUR EFFECTIVITÉ

M. Jacques BUISSON, Me Jean-Félix LUCIANI
et Me Jean-François Barre

Droit pénal
6 h
9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00

DROIT DES SOCIÉTÉS * :

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES SOCIÉTÉS,
(ASSOCIÉS, DIRIGEANTS, PACTES STATUAIRES ET EXTRA-STATUAIRES)
PREMIERS REGARDS SUR LE PROJET DE LOI PACTE 2018
Me Yves REINHARD et M. Thierry FAVARIO

Droit des sociétés
4 h
9h00 / 13h00

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Me Luc GIL

Droit fiscal et droit douanier
4 h
14h00 / 18h00

LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL : UN AN APRÈS !
FORMATION VALIDANTE POUR LE RÉFÉRENCIEMENT DES AVOCATS DU
BARREAU DE LYON SUR LE SITE : "reussirsondivorce.fr"

Me Sylvain THOURET

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine
4 h
14h00 / 18h00

TARIF SPÉCIAL 120€

Repas lundi 09 juillet Repas mardi 10 juillet Repas mercredi 11 juillet Repas jeudi 12 juillet

Cochez la date choisie

Journée avec repas 260 €
1/2 journée avec repas 160 €

journée sans repas 230 €
1/2 journée sans repas 130 €
repas 30 €

- de 2 ans d'exercice : journée 130 € 1/2 journée 70 € repas 30 €



Informations personnelles

6 heures = 7 heures validées

Nom :Prénom.....

Nom de votre cabinet :

Adresse :

Barreau de :Date de naissance* / / Date de prestation de serment

Téléphone : Mobile : Toque :

Email :

*mention obligatoire

« enregistré sous le numéro 84691490869. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».
Les formations signalées par un astérisque * sont validées au titre de la spécialisation
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians www.actalians.fr

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours
(voir nos conditions générales de ventes sur notre site)
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées
Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr